

Nature Natur

Les demoiselles de Saint-Thé Loc

Aux premiers jours du printemps, on commence à les voir tourner autour des lavoirs et kanndis. Bleu-métallique, jaunes, bariolées de noir, ou vertes, les libellules nous fascinent par leur beauté et leur délicatesse. C'est certainement cela qui valut à certaines d'entre elles le surnom de « demoiselle ». Dans la commune, 13 espèces sont connues. Le Caloptérix vierge est le plus commun. On le trouve le long de la Penzé et du Coat Toulzac'h et partout où les milieux lui sont favorables. Beaucoup plus grosse, la Libellule déprimée chasse de petits insectes en patrouillant au-dessus des stations de lagunage

de la commune. Enfin, il n'est pas rare d'observer le Cordulégastré annelé prendre le soleil sur une pierre. Tous ces animaux auront quelques semaines pour se reproduire et pondre dans l'eau. La larve se développera alors pendant plusieurs mois, parfois des années, avant d'émerger sur une herbe, puis de muer.

Malheureusement, ces insectes, intimement liés à l'eau, sont aujourd'hui en train de disparaître. La destruction des zones humides et les pesticides les déciment. Mais vous pouvez participer à leur préservation en créant une mare dans votre jardin !

Six libellules facilement visibles à Saint-Thégonnec Loc-Éguiner



Caloptérix vierge



Libellule déprimée



Cordulégastré annelé



Agrion porte-coupe



Anax empereur



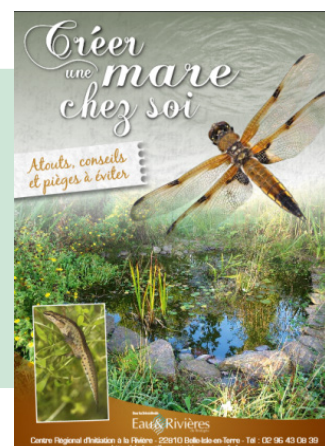
Petite nymphe à corps de feu

Illustrations : Wikipédia

Pour aller plus loin :

Atlas des libellules de Bretagne et de Vendée, 324 pages chez Locus Solus. Disponible à la médiathèque.

Créer une mare chez soi, Eau et Rivières de Bretagne, 12 pages. Téléchargeable en ligne.



Saint-Thé Loc a la volonté de devenir « un village pour les hirondelles »

Faire de sa commune un havre de paix pour les hirondelles et un espace de cohabitation harmonieuse avec l'homme... C'est l'ambition que se donne la commune de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner en s'engageant dans un programme imaginé par la LPO Bretagne. Ce dernier consiste à fournir à l'équipe municipale ainsi qu'aux citoyens du territoire des outils leur permettant de changer de regard sur ces espèces menacées, de mobiliser les énergies locales et d'engager des actions simples pour que chaque année, les hirondelles reviennent toujours plus nombreuses.



Un déclin alarmant

En 10 ans, selon les données scientifiques, les populations d'Hirondelles de fenêtre et d'Hirondelles rustiques ont respectivement chuté de 33 % et 43 % en France. Un déclin alarmant qui leur vaut désormais d'être considérées comme « quasi menacé » et le constat est tout aussi préoccupant pour le Martinet noir.

Alors que la sonnette d'alarme a été tirée il y a déjà plusieurs années, et même si une prise de conscience collective commence à émerger, les signalements de destructions illégales de nids d'hirondelles se poursuivent, sous prétexte de déjections sur les façades des habitations, ou à cause de travaux d'entretien. Et ces destructions intentionnelles viennent malheureusement s'ajouter aux effets des pesticides et à l'altération des habitats naturels.

Des espèces protégées



Parmi les causes de régression, la destruction des nids est un facteur important, alors que toutes les espèces d'hirondelles et martinets sont protégées par la loi. Il est ainsi interdit de porter atteinte aux individus et à leurs couvées, mais aussi de détruire leurs nids, même hors période de reproduction. L'auteur d'une destruction intentionnelle de nids d'espèces protégées s'expose donc aux sanctions prévues par le Code de l'environnement (trois ans de prison et 150 000 € d'amende).

Des travaux de démolition ou de rénovation du bâti peuvent parfois contraindre à détruire certains nids. Des dérogations peuvent être accordées par la préfecture, mais doivent être mises en œuvre en dehors de la saison de reproduction et assorties de mesures de compensation (pose de nichoirs après les travaux).

Pour participer au comptage, téléchargez la grille d'inventaire :

<https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/wp-content/uploads/2025/06/hirondelles.pdf>



Des solutions pour cohabiter et accueillir

Pour enrayer ce phénomène, l'urgence est d'intervenir auprès des personnes responsables pour les sensibiliser à la sauvegarde des nids.

C'est pourquoi la LPO a imaginé le programme « Un village pour les hirondelles ». L'objectif est de fournir aux communes qui le souhaitent un ensemble d'outils de communication et l'accompagnement pour favoriser et faciliter localement la cohabitation avec les humains, en mobilisant à la fois les équipes municipales et les habitants du territoire.

Saint-Thégonnec Loc-Éguiner et les services techniques en action

Dans le cadre du partenariat avec la LPO Bretagne, plusieurs actions seront initiées dès cette année :

- Un inventaire participatif des hirondelles et martinets de la commune sera effectué afin d'avoir une meilleure connaissance de leur population. Les habitants sont invités à aider la commune et la LPO Bretagne à cette mission. Vous trouverez en mairie des flyers pour reconnaître les trois principales espèces visées par ce programme. Si vous en hébergez chez vous, merci de faire parvenir l'information en mairie ou par mail : viviane.troadec@lpo.fr
- Une animation est menée auprès des habitants afin de réaliser un inventaire participatif des hirondelles et des martinets
- Les services techniques seront également impliqués puisque la LPO Bretagne fera le tour des bâtiments communaux avec eux pour proposer des aménagements en faveur de ces espèces menacées.

Merci de votre aide et votre implication dans ces actions de protection du vivant !